



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le projet pour le Mouvement Hlm adopté
par le Congrès de l'Union sociale pour l'habitat**

A l'issue de trois jours de travail, le Congrès de l'Union sociale pour l'habitat a adopté le Projet pour le Mouvement Hlm.

Ce projet réaffirme les missions d'intérêt général des organismes au service du logement et de la cohésion sociale. Le Mouvement Hlm y prend des engagements de progrès : mesures des résultats, transparence des attributions, développement durable, coopération entre les organismes.

Il souligne également l'importance des moyens budgétaires de l'Etat, indispensables à la satisfaction des besoins dans la durée.

Le Ministre du Logement et de la Ville, Christine Boutin, a déclaré apporter son adhésion à ce Projet qui va mobiliser les organismes Hlm.

Au moment où le projet de loi de mobilisation et la lutte contre l'exclusion va être examiné par le Parlement, le Congrès a déploré que ce texte ne réponde pas de façon efficace aux enjeux actuels. Il a demandé que :

- l'article 55 de la loi SRU ne soit pas modifié ;
- le droit au maintien dans le patrimoine social ne soit pas remis en cause ;
- la mutualisation financière entre les organismes ne soit mise en place qu'à l'issue d'une concertation et en aucun cas rétroactive.

Le Ministre a pris acte de cette demande et accepté le principe de la non rétroactivité.

Par ailleurs, le Congrès a exprimé sa très grande inquiétude sur le projet de Budget 2009 et des années suivantes. Il juge inacceptable le remplacement des crédits de l'Etat par le 1% logement qui, en période de crise, ampute les moyens d'intervention de l'ensemble du secteur.



Il demande le maintien des crédits pour le logement social tant en métropole qu'en Outre-mer et que l'accèsion sociale reste une priorité. Il demande également la création d'aides de l'Etat au profit du programme d'amélioration énergétique des 800 000 logements sociaux les plus énergivores au niveau défini lors du Grenelle de l'Environnement. Sur ce dernier point, Mme Boutin a annoncé la mise en place d'un prêt à 1,9% pour les bailleurs sociaux.

Enfin, le Congrès affirme la volonté du Mouvement Hlm de jouer, en tant qu'opérateur spécialisé, un rôle majeur dans le soutien de l'activité du secteur social.

Paris, jeudi 25 septembre 2008

Contact presse : Christine Dalle – Service communication - Tél. : 01 40 75 52 70